

**COMMUNE DE MIREPOIX (Ariège)**  
**Extrait du registre des**  
**délibérations du Conseil Municipal**  
**n°23-2021**

Total membres	23
En exercice	23
Convocation	08/04/2021
Présents	21
Absents	2
Procuration	1
Votants	22

Par suite d'une convocation en date du sept avril deux mille vingt et un, les membres composant le Conseil Municipal de MIREPOIX (ARIEGE) se sont réunis à la salle Paul Dardier, à MIREPOIX (ARIEGE) le **douze avril deux mille vingt et un à vingt heures trente**, sous la présidence de Monsieur CAUX Xavier, Maire.

Présents : CAUX Xavier, PORTET Christian, DILLON Valérie, LE MINEZ Monique, BOULBES Loïc, BARON René, ROUGÉ Pierre, JOLIBERT Marie-Christine, CHARRASSE Evelyne, VALETTE Michel, GARRIGUES Véronique, ESCANDE Jacques, MARROT Catherine, ZAROIL Mimoun, ANDRIEU Christelle, ROUCH Mylène, ALEXANDRE Maria, COMTE Nicolas, ALBAN Marie-Françoise, GIROUSSE Laurent, FOURCAUD Éric.

Procuration : PEISER Jean Luc à CAUX Xavier.

Absents : BOURDONCLE Stéphane, PEISER Jean-Luc.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Mme Catherine MARROT est désignée, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

**Objet : Demande de subvention au Conseil Départemental de l'Ariège pour les travaux de voirie au titre du FDAL 2021**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Communauté de Communes du Pays de Mirepoix, dans le cadre de ses statuts, a décidé d'accompagner les communes membres qui le souhaitent dans la réalisation des travaux de voirie communale sous mandat.

Le programme de voirie 2021 portera notamment sur les travaux d'aménagement et de réfection de l'allée de Palafrugell et du chemin de l'Olivette.

Monsieur le Maire propose de solliciter l'aide du Conseil Départemental de l'Ariège qui pourrait participer au financement de ces travaux dans le cadre du FDAL 2021, selon le plan de financement ci-dessous, déduction faite des subventions de l'État.

<b>AMÉNAGEMENT DE L'ALLÉE DE PALAFRUGELL</b>	<b>HT</b>
Montant des travaux	<b>149 883,93 €</b>
Demande subvention Conseil Départemental (16,67 %)	<b>25 000 €</b>
<b>Reste à charge de la commune</b>	<b>124 883,93 €</b>

<b>AMÉNAGEMENT DU CHEMIN DE L'OLIVETTE</b>	<b>HT</b>
Montant des travaux	<b>58 447,67 €</b>
Demande subvention Conseil Départemental (40 %)	<b>23 379 €</b>
<b>Reste à charge de la commune</b>	<b>35 068,67 €</b>

REÇU EN PREFECTURE

le 15/04/2021

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-009-210901948-20210412-23D2021-DE

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Adopte** le plan de financement tel que présenté ci-dessus ;
- **Autorise** Monsieur le Maire à solliciter le FDAL 2021 ;
- **Charge** Monsieur le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Xavier CAUX



REÇU EN PREFECTURE

le 15/04/2021

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-009-210901948-20210412-23D2021-DE